

VOTER AUTREMENT

JEAN-FRANÇOIS LASLIER



VOTER AUTREMENT

Le recours à l'évaluation

collection du

C E P R E M A P

CENTRE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

VOTER AUTREMENT

Le recours à l'évaluation

JEAN-FRANÇOIS LASLIER

ÉDITIONS NSRUED'ULM

Nous appliquons dans ce livre la plupart des rectifications orthographiques de la dernière réforme de l'Académie (JO du 6 décembre 1990).

© Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2019
45, rue d'Ulm – 75230 Paris cedex 05
www.pressens.fr
ISBN 978-2-7288-0634-8
ISSN 1951-7637

Le Cepremap est, depuis le 1^{er} janvier 2005, le CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses APplications. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer *une interface entre le monde académique et les décideurs publics et privés.*

Ses priorités sont définies en collaboration avec ses partenaires institutionnels : la Banque de France, le CNRS, France Stratégie, la direction générale du Trésor et de la Politique économique, l'École normale supérieure, l'INSEE, l'Agence française du développement, le Conseil d'analyse économique, le ministère chargé du Travail (DARES), le ministère chargé de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, le ministère chargé de la Santé (DREES) et la direction de la recherche du ministère de la Recherche.

Les activités du Cepremap sont réparties en *cinq programmes scientifiques* coordonnés par sa direction : Politique macroéconomique en économie ouverte ; Travail et emploi ; Économie publique et redistribution ; Marchés, firmes et politique de la concurrence ; Commerce international et développement.

Chaque programme est animé par un comité de pilotage constitué de trois chercheurs reconnus. Participent à ces programmes une centaine de chercheurs, cooptés par les animateurs des programmes de recherche, notamment au sein de l'École d'économie de Paris.

La coordination de l'ensemble des programmes est assurée par *Claudia Senik*. Les priorités des programmes sont définies pour deux ans.

L'affichage sur Internet des documents de travail réalisés par les chercheurs dans le cadre de leur collaboration au sein du Cepremap tout comme cette série d'opuscules visent à rendre accessible à tous une question de politique économique.

Daniel COHEN
Directeur du Cepremap

Sommaire

Introduction	13
<i>Un vote plus expressif</i>	13
<i>Pertinence politique</i>	14
<i>Contenu de l'ouvrage</i>	17
1. Quelques définitions et théories	21
<i>Les systèmes utilisés dans le monde</i>	21
<i>Vote par évaluation : par approbation et par note</i>	23
<i>Autres systèmes</i>	26
<i>Éléments de théorie politique</i>	31
<i>Les mathématiques du vote</i>	32
2. Des expériences en laboratoire	37
<i>Un protocole expérimental de base</i>	37
<i>Résultats</i>	40
<i>D'autres expériences</i>	44
<i>Conclusions sur les expériences en laboratoire</i>	46
3. Premières expériences <i>in situ</i> sur le vote par approbation	51
<i>Le protocole d'expérimentation sur le terrain</i>	52
<i>L'élection présidentielle française de 2002</i>	53
<i>Une élection africaine : la présidentielle béninoise de 2011</i>	57
4. Premières expériences sur le vote par note	63
<i>L'idée de choisir en évaluant</i>	63
<i>Protocole <i>in situ</i> pour étudier le vote par note</i>	64
<i>Résultats des expériences sur le vote par note en 2007 et 2012</i> ...	67

5. La présidentielle américaine de 2016.	73
<i>Déroulement de l'élection.</i>	73
<i>Protocole de l'enquête.</i>	74
<i>Résultats de l'enquête.</i>	75
6. La présidentielle française de 2017.	79
<i>Une élection qui sort de l'ordinaire</i>	79
<i>Protocole en ligne et sur le terrain</i>	80
<i>Résultats : l'extraordinaire M. Mélenchon et le pauvre M. Hamon .</i>	82
<i>Finesse des échelles et votes négatifs</i>	86
<i>Les sens du vote</i>	89
7. Les chemins de la réforme électorale	97
<i>La théorie standard : l'opportunisme politicien</i>	97
<i>La volonté populaire</i>	98
<i>L'assemblée citoyenne de Colombie britannique</i>	99
<i>Ce que pensent les électeurs des systèmes électoraux.</i>	101
Conclusion	105
Annexe 1. La science politique citoyenne	107
<i>Initiatives militantes pour la réforme électorale</i>	107
<i>Un témoignage à propos du vote de valeur</i>	108
Annexe 2. Possibilités et impossibilités de l'agrégation des préférences	119
Liste des figures, des tableaux et des encadrés	123
Bibliographie.	125
Remerciements.	133

EN BREF

L'élection au suffrage universel est un moment crucial pour la démocratie, tant du point de vue symbolique que du point de vue pratique. Or, il existe bien des manières de voter, qui portent chacune des symboliques différentes et qui peuvent avoir des conséquences politiques variées. Demande-t-on à l'électeur derrière quel candidat il se range, ou lui demande-t-on son avis sur chacun ? Favorise-t-on les candidats consensuels ou exclusifs ? Favorise-t-on le regroupement ou l'émiettement des partis ?

Ce petit ouvrage entend présenter une synthèse des connaissances actuelles concernant les méthodes de vote « par évaluation », dont la caractéristique commune est de recueillir l'opinion de chaque électeur sur chaque candidat. Nous nous appuyerons, d'un côté, sur les développements de la théorie du choix social et, de l'autre, sur de nombreuses expériences réalisées en collaboration avec le public, dans des bureaux de vote, en ligne ou même en laboratoire.

Nous montrerons que les méthodes de vote par évaluation sont plus satisfaisantes pour les électeurs que les systèmes actuels, car elles offrent de meilleures possibilités d'expression et simplifient l'acte de voter en évitant, dans une large mesure, le dilemme du vote utile : « Je ne soutiens pas mon candidat préféré de peur que ma voix se perde. »

Il existe de très nombreuses variantes du vote par évaluation. Les travaux recensés ici ont d'abord cherché à établir si certaines variantes pouvaient être utilisées en pratique. Autrement dit, et c'est la première question, ces systèmes sont-ils suffisamment simples pour être compris par les électeurs ? N'engendrent-ils pas fatigue, ambiguïté, incompréhension ou compréhension erronée ? On s'intéressera principalement au vote « par note », dans lequel l'électeur donne une note à chaque candidat sur une

échelle numérique prédéfinie et le candidat ayant obtenu la meilleure note moyenne est élu, et au vote « par approbation », dans lequel l'électeur indique, pour chaque candidat, s'il approuverait ou non son élection, le candidat élu étant celui dont l'élection est approuvée par le plus grand nombre.

Au vu des expériences présentées ici, il semble que les systèmes additifs tels que le vote par note ou le vote par approbation soient facilement utilisables, même pour des élections politiques, car leur fonctionnement est simple et transparent. Tout au plus observe-t-on que les échelles numériques très détaillées (par exemple la notation de chaque candidat entre 0 et 20) sont sans doute inutiles.

La seconde question qu'il convient de se poser est celle des conséquences politiques. Au-delà d'une possible satisfaction supplémentaire de l'électeur le jour du vote, quelles conséquences politiques tangibles pourraient avoir les systèmes étudiés ? Nous montrerons, par comparaison avec les systèmes de vote uninominaux utilisés actuellement, que les systèmes de vote par note, y compris le vote par approbation, peuvent avoir des conséquences importantes : ils tendraient apparemment à favoriser les candidats consensuels, ceux capables d'attirer à eux les suffrages d'électeurs variés.

Bien que nourris de théorie, la plupart des travaux présentés dans ces pages sont fondés sur des observations issues d'expérimentations menées auprès du public, le plus souvent à l'occasion de rendez-vous politiques importants. Les cas les plus riches d'enseignement ont été les élections présidentielles françaises de 2002 à 2017 ainsi que l'élection présidentielle américaine en 2016. Cet ouvrage se veut donc aussi une chronique de ces élections, rédigée avec une question précise en tête : « Et si l'on votait autrement ? » En nous interrogeant sur ce que notre démocratie pourrait être, nous nous demanderons aussi ce qu'elle est aujourd'hui, avec ses petits défauts et ses failles plus profondes.

Jean-François Laslier est directeur de recherches au CNRS et professeur à l'École d'économie de Paris. Ses recherches actuelles se situent à l'interface de la science politique et de l'économie comportementale. Elles portent en particulier sur les comportements électoraux, abordés par l'observation (enquêtes, expériences en laboratoire et sur le terrain) et par la théorie (théorie du choix social, théorie des jeux). Il a notamment publié *Le Vote et la règle majoritaire* (CNRS Éditions, 2004) et, chez Springer, *Tournament Solutions and Majority Voting* (1997), *Handbook on Approval Voting* (avec M. R. Sanver, 2010) et *Voting Experiments* (avec A. Blais et K. Van der Straeten, 2016).

Introduction

Qu'avons-nous appris au cours des dernières années sur les méthodes de vote innovantes que l'on peut rassembler sous le terme de « vote par évaluation » ? Ces méthodes ont pour principe général de demander à chaque citoyen de se prononcer sur chaque candidat. Elles s'opposent donc à la manière usuelle de voter, qui consiste à choisir un seul nom (vote uninominal) : au lieu de se ranger sous la bannière d'un unique candidat, on s'exprime sur chacun d'entre eux.

UN VOTE PLUS EXPRESSIF

Avant même d'entrer dans les détails, soulignons la portée symbolique de l'idée qui consiste, dans le domaine politique, à choisir à partir d'évaluations. Le vote uninominal met en scène un semblant d'attachement du citoyen-électeur à un candidat. Ainsi le système français à deux tours légitime-t-il le vainqueur par l'attachement à son seul nom d'une majorité de votants. Le vote par évaluation fait tout autre chose. Il met en scène un personnage de citoyen-expert, de citoyen-juge ou de citoyen-maître d'école, qui évalue, ou note, les différents candidats. S'agissant de l'élection d'un dirigeant ou d'un représentant, la notion même de vote par évaluation est porteuse d'une conception éminemment démocratique du choix collectif : les citoyens ne sont pas enrôlés par leurs élus, ils sont juges de ceux-ci.

Ces représentations, même pertinentes, restent des caricatures et sont loin d'épuiser le sujet. Dans le vote uninominal usuel, un citoyen qui prend part à l'élection n'est pas nécessairement prêt à tout pour suivre celui à qui il a donné son unique voix. Dans un vote par évaluation, le même citoyen n'est pas naïf au point de se prendre pour le juge unique qui prononce la sentence, ou pour le maître d'école qui détient la vérité face à son élève. Si toute institution électorale est effectivement porteuse de fortes charges symboliques, elle est aussi un dispositif technique concret, avec ses qualités et ses défauts objectifs, et il faut la considérer comme

telle. En particulier et concrètement, une règle de vote est quelque chose de relativement simple : une sorte de technique de comptage plus ou moins astucieuse.

Évaluer les options possibles – ici les candidats – paraît très naturel tant qu'il s'agit de former un jugement préalable au choix, et c'est probablement ce que chacun fait déjà, dans les systèmes usuels, avant de décider pour qui voter. L'originalité des systèmes de vote par évaluation est précisément de proposer à l'électeur de s'exprimer, par son vote même, sur tous les candidats, ouvrant ainsi la possibilité de tenir compte de cette information, plus riche que dans le vote uninominal, pour la décision collective.

Encadré 1 – Sparte : la voix du peuple, au sens propre

Dans la Sparte antique, les *gérontes* sont des magistrats importants, élus à vie suivant une sorte de vote par évaluation¹. Un par un, silencieusement et dans un ordre préalablement tiré au sort, les candidats se présentent devant les citoyens assemblés. Ceux-ci votent en acclamant, plus ou moins fort, chaque candidat. Des juges, enfermés dans une pièce, entendent les acclamations, sans savoir à quel candidat elles sont adressées, et sont chargés d'estimer celui qui a reçu le plus fort soutien total. Le vote spartiate est donc un précurseur des méthodes que nous examinerons ici.

PERTINENCE POLITIQUE

La Constitution de la V^e République n'établit pas un régime présidentiel car, bien que le président soit élu au suffrage universel, le gouvernement, qui conduit la politique, est responsable devant le Parlement. En droit,

1. Ch. Girard, « Acclamation voting in Sparta, an early use of approval voting », 2010.

le régime français actuel est un régime semi-présidentiel². Cependant, l'histoire politique française depuis les années 1960 est celle d'une lente et profonde dérive institutionnelle, dans le sens d'une présidentialisation accrue. La logique constitutionnelle limite simultanément la responsabilité du président de la République et son pouvoir, le posant comme arbitre nécessaire face au gouvernement et au Parlement qui disposent, eux, de pouvoirs étendus. Mais, comme l'a montré Marie-Anne Cohendet, cet arrangement institutionnel de bon sens qui organise pouvoirs, responsabilités et contrôles, devient pervers dès lors que l'importance politique du président de la République est telle qu'elle le rend « surpuissant et incontrôlable »³.

Ces considérations constitutionnelles et politiques entrent évidemment en résonance avec le mode de scrutin utilisé dans le pays : le système majoritaire uninominal à deux tours. Par construction, ce mode de scrutin permet à l' élu de se prévaloir de l'adhésion de la majorité du corps électoral : si une majorité n'est pas acquise initialement, on force les choses avec un second tour. Cette légitimation majoritaire à tout prix a pu jouer un rôle dans le phénomène de présidentialisation renforcée observé au cours du dernier demi-siècle.

Si de nombreux pays recourent au vote majoritaire à deux tours pour leurs élections présidentielles, il est très rare que ce système électoral soit aussi généralisé qu'en France. Rappelons que, dans l'Union européenne, la France est le seul pays à élire sa chambre basse (l'Assemblée nationale) *via* plusieurs centaines d'élections uninominales à deux tours⁴. Cette prééminence du système à deux tours ne caractérise que

2. E. Grossmann et N. Sauger, *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*, 2007.

3. M.-A. Cohendet, *Le Président de la République*, 2012.

4. E. Grossmann et N. Sauger, *Introduction aux systèmes politiques...*

cinq grands pays à travers le monde : la Biélorussie, la France, Haïti, l'Iran et le Mali⁵.

On sait que l'élection des membres de l'Assemblée nationale suivant la règle majoritaire dans des districts uninominaux accorde mécaniquement une prime importante au parti arrivant en tête. Cette disposition peut avoir des avantages – par exemple de dégager une majorité parlementaire nette – mais toute médaille a son revers : dans ce cas, l'existence de majorités successives et opposées a pu constituer un facteur de bipolarisation de la vie politique.

Polarisation des idées, surimportance donnée au « vainqueur » légitime : voilà les ingrédients d'une crise de la démocratie, dont certains ne manquent pas de lire les signes dans l'actualité récente. C'est le cas de Sylvain Spinelli, « citoyen engagé », qui nous livrera plus loin (voir l'annexe I) les raisons de son action en faveur d'une réforme électorale. À la base, un sentiment de crise de la représentation s'exprime, qui s'est fait jour à partir des années 2000. Ce qui, à l'époque, était une idée originale pour les commentateurs politiques, ou a pu constituer une surprise en 2002 – avec la présence de Jean-Marie Le Pen, leader du Front national, au second tour de l'élection présidentielle –, est aujourd'hui devenu un lieu commun⁶.

Face à ce constat, le vote par évaluation apporte une certaine fraîcheur de réflexion, qui peut fonctionner à deux niveaux. D'une part, on peut y penser comme une réforme envisageable. On se trouve alors face à un travail d'ingénierie sociale bien circonscrit, impliquant des considérations très variées, d'ordre juridique, psychologique, voire mathématique. On peut, d'autre part, considérer cette idée comme offrant un décalage de perspective dans l'observation de notre vie politique. Tenir la chronique du réel est indispensable, mais il est également utile de « sortir

5. En France, elle déborde d'ailleurs de la sphère politique puisqu'il est courant d'utiliser deux tours pour toutes sortes de décisions.

6. L. Blondiaux, « Représentation politique », 2004.

la tête du guidon » pour tenter d'imaginer ce qui pourrait être. On le constatera plus loin dans ces pages à propos des expériences réalisées dans le cadre des principales élections politiques depuis 2002 : ce que les explications à posteriori font paraître inéluctable a tenu parfois à peu de chose et aurait pu tourner autrement.

Sortir la tête du guidon, c'est aussi penser ce que pourrait être une démocratie moderne, à même de répondre à la demande sociale d'une représentation améliorée et d'une participation citoyenne plus directe. La technique du vote est un des aspects de cette question, et les modes de scrutin que nous étudierons ici sont évidemment à considérer dans le cadre d'une réflexion sur le renouvellement des pratiques de consultation et de représentation.

Indépendamment de l'ambition, quelque peu hasardeuse, on le verra, d'une réforme effective, réfléchir et faire réfléchir au vote par évaluation constitue un travail des plus instructifs, aussi bien comme exercice de philosophie politique que comme analyse de l'actualité.

CONTENU DE L'OUVRAGE

Il existe plusieurs manières de voter par évaluation, selon l'échelle d'évaluation utilisée et selon la manière dont on convertit les bulletins en une décision finale unique. Une question importante consiste donc à distinguer parmi toutes ces méthodes celles qui semblent raisonnables et celles qui ne le sont visiblement pas ; nous nous efforcerons d'apporter des réponses sur ce point. Pour ce qui concerne les méthodes qui paraissent utilisables en pratique, nous nous emploierons à les trier et à comprendre quelles pourraient être les conséquences politiques de leur usage.

Dans les États modernes, le vote par évaluation n'est pas, ou presque pas, pratiqué. L'objet de nos recherches est donc largement hypothétique, et nous aurons recours, pour l'appréhender, aussi bien au raisonnement à priori qu'à diverses formes d'expérimentation.